



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL**  
Qualité, Vitalité & Performance



# AVIS PUBLIC

## BUDGET MUNICIPAL 2024

Le budget municipal pour l'exercice financier 2024 et le programme triennal en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 seront adoptés en séance extraordinaire **le 18 décembre 2023 à 19 h** en la salle des délibérations du conseil municipal.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur ces sujets.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce HUITIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux-mille-vingt-trois.**

Directeur général et greffier-trésorier  
M. Miguel C. Rousseau